

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



26069914

20 MAI 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **713.932.254**

Nom

(en entier) : **PhM MANAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Privée à Responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Auguste De Boeck 48, 1140 Bruxelles**

Objet de l'acte : DEMISSION-PARTS SOCIALES

Extrait du PV de l'AGE du 12/05/2026

Après délibération, à l'unanimité des voix, l'assemblée générale décide :

A partir de ce jour,

1. Monsieur MATON MICHEL, transfère la totalité de ses parts sociales (250 parts) à Mr MATON PHILIPPE, et démissionne de son poste de gérant et l'assemblée lui accorde la décharge de son mandat.

2. La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

- Monsieur MATON PHILIPPE 100% de Parts (1000 parts)

3. Aucune remarque n'est dégagée sous ce point

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures après lecture et signature du présent procès-verbal.

Monsieur MATON PHILIPPE
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/06/2026 - Annexes du Moniteur belge